

Conseil national de la refondation (CNR) en santé en Grand Est, un an après

Moselle

18 décembre 2023

Dossier de presse



**CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION**

Sommaire

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Un an de CNR..... | 3 |
| Retour sur un dialogue citoyen pour refonder un système de santé | 3 |
| Des solutions concrètes lancées dans chaque département..... | 5 |
| 20 initiatives en santé identifiées et accompagnées à ce jour pour améliorer la santé de la population du Grand Est | 5 |
| En Moselle | 5 |
| 10 territoires de démocratie sanitaire pour renforcer la coordination des politiques de santé ... | 9 |
| Mot du président du Conseil Territorial de Santé (CTS)..... | 10 |

Contact presse

Ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Un an de CNR

Retour sur un dialogue citoyen pour refonder un système de santé

Un engagement collectif pour améliorer la santé de tous

Entre novembre et décembre 2022, l'ARS Grand Est, en collaboration avec les préfetures de département et l'Assurance Maladie, a orchestré 44 dialogues territoriaux et 3 rencontres régionales thématiques. Réunissant élus, soignants, et citoyens, ces dialogues avaient pour mission de partir de l'expérience concrète des Français et des initiatives locales, en proposant des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés par le système de santé.

Plus de 1 100 participants ont ainsi partagé plus de 1 700 contributions, générant des idées novatrices et des propositions pour améliorer notre système de santé. Ces dialogues se sont focalisés sur quatre axes majeurs : garantir l'accès aux soins pour tous, assurer la continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés, renforcer l'attrait des métiers de la santé au niveau local, et intégrer la prévention dans la vie quotidienne des Français.

Le 7 février 2023, lors de la réunion de restitution régionale, les constats et solutions ont été débattus, jetant les bases pour présenter 16 solutions explorées au niveau régional. Ces résultats, remontés au Ministère de la Santé, ont contribué de manière significative à la révision du Projet Régional de Santé (PRS) effectué en octobre 2023.

Le Conseil National de la Refondation (CNR), lancé le 8 septembre 2022 par le Président de la République, porte une nouvelle méthode pour construire, avec l'ensemble des acteurs au niveau national et local, des solutions concrètes répondant aux grands défis d'aujourd'hui et de demain, notamment dans le domaine de la santé.

16 solutions explorées au niveau régional

Axe 1 – L'accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante

- Développer la téléconsultation assistée et augmentée par les infirmiers
- Gagner du temps médical en facilitant l'interface entre médecins traitants et autres spécialités et mettre en place des « circuits courts »

Axe 2 – La continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés

- Articuler les services d'accès aux soins (SAS) et les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) pour limiter les recours aux urgences évitables
- Inscrire les Maisons Médicales de Garde dans un nouveau modèle de permanence des soins ambulatoires (PDSA) plus adapté à la démographie médicale, en lien étroit avec les centres de réception et de régulation des appels (CRRRA), les services d'urgences et les services d'accès aux soins (SAS) ;

Axe 3 – La mobilisation des leviers locaux pour l'attractivité des métiers de la santé

Former

- Rendre attractives les formations en santé pour augmenter le nombre d'étudiants formés
- Améliorer les formations

Attirer

- Concilier vie privée et vie professionnelle
- Leviers attractifs dans le secteur du soin (sanitaire, médico-social)

Fidéliser

- Développer la gouvernance, les formations et le management participatif
- Santé des professionnels de santé

Axe 4 – La prévention pour une meilleure intégration dans le quotidien des Français

- Réfléchir à l'installation d'une coordination prévention départementale (ou infra) intersectorielle, en laissant une plus grande place au citoyen.
- Développer les équipes mobiles de prévention à destination des jeunes.
- Développer la formation initiale et continue à la prévention / promotion de la santé des professionnels de santé, du médico-social et du social.
- Structurer le déploiement d'ambassadeurs santé / médiateurs / pairs sur les territoires.
- S'appuyer sur des influenceurs pour contribuer aux campagnes de prévention et de promotion de la santé, à diffuser sur les réseaux sociaux et les plateformes de films.
- Réfléchir à un forfait activité physique (chéquier) pour les personnes les plus éloignées du système de santé.

Des solutions concrètes lancées dans chaque département

20 initiatives en santé identifiées et accompagnées à ce jour pour améliorer la santé de la population du Grand Est

Les acteurs de santé, partenaires institutionnels, professionnels de santé et usagers ont collectivement transformé ou complété ces 16 solutions en actions tangibles pour l'amélioration de nos territoires.

Ces projets présentent un caractère innovant, soutenable, évaluable et reproductible.

L'ARS Grand Est soutient financièrement ces projets via son Fonds d'Intervention Régional (FIR) à hauteur de 1 M€ en 2023 et apporte un accompagnement en matière d'ingénierie aux porteurs de projets qui le demandent.

La dynamique du CNR doit se poursuivre en 2024 et 2025, via l'accompagnement et le suivi des projets par le conseil territorial de santé (CTS), et l'Agence Régionale de Santé, à travers la Délégation Territoriale de Moselle, avec des possibilités de financement pour des projets ayant atteint la maturité nécessaire.

Les débats-échanges, à l'heure où nous fêtons l'anniversaire de cette démarche participative, ont pour objectifs de valoriser ce qui est déjà fait, ce qui est en cours et ce qui avance au niveau du CNR santé et globalement pour l'ensemble de notre territoire ; de soutenir la dynamique du CNR, et de favoriser la logique ascendante dans la construction des projets.

En Moselle

Les projets présentés en ateliers par les porteurs

BUS MOBILE DENTAIRE

Porteur

Une association de chirurgiens-dentistes

Partenaires

Chirurgiens-dentistes du territoire, les collectivités locales et les établissements médico-sociaux

Objectifs du projet

Dans une logique d'aller-vers les personnes les plus vulnérables ou ayant des difficultés de mobilité, les résidents d'établissements médico-sociaux et afin d'éviter les ruptures du parcours de soins, le buccobus permet d'assurer des soins dentaires, de réduire les complications pathologiques liées au défaut ou au renoncement de

soins dentaires et d'améliorer la prévention en santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

EQUIPE MOBILE DE LEVEEE DE DOUTE DECLENCHEE PAR LE SAS

Porteur CPTS de Metz et Environs, CPTS Moselle 3 Vallées CPTS Thionville Est, avec mise en place d'une équipe de coordination Inter CPTS

| | |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Partenaires</i> | |
| <i>Objectifs du projet</i> | Cette équipe mobile est une équipe paramédicale permettant de réaliser une visite de levée de doute à la demande du SAS 57, de dispenser des simples conseils aux patients (sans réalisation d'un acte associé), de réaliser un acte infirmier, de déclencher une téléexpertise et/ou une téléconsultation avec le médecin régulateur du SAMU et/ou un médecin généraliste disponible. Ce dispositif doit permettre d'éviter l'orientation vers un service d'urgences non pertinente et les hospitalisations, de valoriser la coordination entre professionnels de santé. |

MEDICOBUS SUR L'INTERCOMMUNALITE SARREBOURG-PHALSBOURG

| | |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Porteur</i> | CPTS |
| <i>Partenaires</i> | Elus, médecins généralistes du territoire avec l'accompagnement de l'ARS, |
| <i>Objectifs du projet</i> | Sur les Intercommunalités de Sarrebourg-Moselle-Sud et du Pays de Phalsbourg (102 communes et 63 000 habitants), il s'agit de mettre en place un cabinet médical mobile dans les communes dépourvues de médecin généraliste. Ce projet pourra investir deux modalités : soit par une consultation d'un médecin en présentiel, soit par téléconsultations. Dans ce dernier cas, l'accueil sera assuré par un infirmier, l'objectif étant de recourir à des professionnels de santé locaux. Ce medicobus permettra ainsi de renforcer l'accès aux soins sur des territoires où la démographie médicale est très fragile voire parfois insuffisante et éviter de fait les ruptures de parcours de soins ainsi que les renoncements aux soins. |

Les autres projets discutés avec les partenaires

MAILLAGE DU TERRITOIRE PAR DES MSP. EXEMPLE DE L'EUROMETROPOLE DE METZ

| | |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Acteurs</i> | Professionnels de santé du territoire, collectivités, CPTS |
| <i>Partenaires</i> | |
| <i>Objectifs du projet</i> | Sur le territoire de l'Eurométropole de Metz, il est fait le constat d'un effectif de médecins généralistes libéraux favorable sur la Métropole, au regard de la situation nationale, néanmoins une moyenne d'âge plus élevée (à Metz, 70% des médecins ont 55 ans et plus, contre |

53% en France), d'une répartition géographique très inégale selon les quartiers et d'une densité de médecins généralistes en forte baisse sur ces 10 dernières années. L'exercice coordonné au sein de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles favorise la mise en place d'actions de prévention, la continuité des soins, une coordination entre professionnels de santé formalisée dans un projet de santé, alliant sécurité et qualité, pour renforcer l'attractivité des territoires. Il permet également d'améliorer l'accès aux soins par les organisations mises en place. C'est ainsi pas moins de 5 projets qui sont en réflexion sur le territoire de l'Eurométropole de Metz.

EQUIPE MOBILE POUR DES SOINS PSYCHIATRIQUES A DOMICILE

| | |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Porteur</i> | <i>Equipe du pôle psychiatrie adultes du CHS de Jury</i> |
| <i>Partenaires</i> | Professionnels libéraux du territoire, familles de patients |
| <i>Objectifs du projet</i> | L'équipe mobile pour soins psychiatriques est une équipe pluridisciplinaire intervenant au domicile de personnes sur une période de 4 semaines afin d'éviter les crises psychiques franches, en alternative de l'hospitalisation et en consolidation de l'état psychique. Elle répond ainsi aux difficultés d'accès aux soins psychiatriques, à la saturation des services hospitaliers et d'urgences et permet de faire évoluer les pratiques pour favoriser une approche bio-psycho-sociale et une dynamique inclusive. |

Cet événement CNR est aussi l'occasion de faire un zoom sur la réorganisation de l'offre en santé mentale de MOSELLE (CHS de Jury, CHS de Lorquin et CHR de Metz-Thionville)

La réorganisation de l'offre de santé mentale en Moselle est impérative dans un contexte où en santé mentale les places proposées sont en nombre insuffisant et de surcroît mal réparties, notamment dans le Nord du département, où des dispositifs à destination de certaines cibles, notamment les adolescents, sont à renforcer pour éviter des retards importants de prise en charge, avec parfois des hospitalisations dans des structures éloignées du bassin de vie, où l'offre est trop peu développée et structurée pour les personnes âgées.

Cette réorganisation consiste ainsi :

- à mettre en place une Unité d'Accueil et d'Orientation de 20 places, adossée au Centre d'Accueil et de Crise afin d'assurer les soins en urgences pour les patients en état de crise, ainsi qu'une hospitalisation de courte durée pour observation et/ou orientation qui sera implanté sur le site du CHR à Ars-Laquenexy ;
- à identifier le Centre hospitalier spécialisé de Jury, comme site de référence pour les hospitalisations en phase aiguë, amenant à une construction neuve de 168 lits dont plusieurs unités intersectorielles de psychiatrie générale, ainsi qu'une unité de préparation à l'intégration en médico-social ;
- à proposer de nouveaux dispositifs de prise en charge pour les adolescents et les personnes âgées ;

- à proposer une nouvelle offre de soins pour enfants, adolescents et adultes avec la création à Thionville de la Clinique Grand Est (CLINEA) ;
- à consolider le site de Lorquin comme pôle de référence pour la prise en charge du handicap psychique et de l'accueil au long cours avec la construction d'une nouvelle Maison d'accueil spécialisée.

10 territoires de démocratie sanitaire pour renforcer la coordination des politiques de santé

En septembre 2022, les nouveaux territoires de démocratie sanitaire (TDS) ont été définis à l'échelle géographique départementale afin de renforcer la concertation de l'ensemble des partenaires (usagers, élus, professionnels de santé, institutionnels) pour le déploiement de projets de santé dans les territoires et dans les suites des Conseils nationaux de refondation (CNR).

Ces territoires de démocratie sanitaire ont été délimités afin de favoriser une coordination des politiques de santé à un niveau infrarégional plus propice à l'expression des différentes composantes du système de santé. Ils doivent permettre, dans chaque territoire, la mise en cohérence des projets de santé, leur articulation avec les autres politiques publiques de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi que la prise en compte de l'expression des acteurs du système de santé et notamment celle des usagers.

Pour rappel

Un Conseil territorial de santé a été installé en mars 2023, dans chacun des 10 territoires de démocratie sanitaire, dont les missions sont les suivantes :

- Il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi, et à l'évaluation du Projet régional de santé (PRS), en particulier concernant l'organisation des parcours de santé,
- Il participe à l'élaboration du diagnostic territorial partagé en identifiant les besoins sanitaires, sociaux et médicosociaux de la population tout en s'appuyant sur des données d'observation,
- Il donne un avis sur le diagnostic territorial partagé et le projet territorial de santé mentale,
- Il est informé de la création des plates-formes territoriales d'appui à la coordination des parcours de santé, et de la signature des contrats locaux de santé,
- Il veille à conserver la spécificité des dispositifs et des démarches locales de santé fondées sur la participation des habitants.
- Il peut adresser au directeur général de l'Agence Régionale de Santé des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire, notamment sur l'organisation des parcours de santé.

Les CTS sont composés de 50 membres, ayant un mandat de 5 ans renouvelable, répartis en 6 collèges.

Pour plus d'information : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/conseils-territoriaux-de-sante-cts-2?parent=4580>

Mot du président du Conseil Territorial de Santé (CTS)

« C'est un véritable plaisir et une réelle motivation pour le président et les membres du CTS de la Moselle de se retrouver pour ce premier anniversaire. La qualité des travaux présentés et l'intensité des échanges suscités par la centaine de personnes présentes donnent en effet un nouvel élan au CTS.

Les expériences des équipes et les projets exprimés que ce soit dans le domaine du parcours de soins que dans les modes d'exercice serviront sans nul doute à l'amélioration de l'offre et le retour d'expérience (retex) qui en découle devraient être enrichis par d'autres retex issus de notre région et bien au-delà.

Ce retex fera partie de l'ordre du jour au moins une fois par an des réunions plénières du CTS. Nos travaux en Moselle seront particulièrement orientés vers la prévention sous toutes ses formes et dont la mise en œuvre se fera au sein des 5 territoires administratifs de notre département.

Je voudrais remercier l'ensemble des acteurs qui participent activement à nos travaux et profite de cette occasion pour présenter à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année. »

.Dr Khalifé KHALIFE

Sénateur de la Moselle
Vice-Président du Département de la Moselle